

Le perçage des corps creux : une nécessité absolue

La galvanisation à chaud est un procédé par immersion totale des pièces. Ceci permet de protéger intégralement les corps creux contre la corrosion ; c'est la seule technologie qui apporte une telle protection.

Le procédé nécessite de plonger les tubes et les corps creux dans les bains de traitement de surface et aussi dans le bain de zinc en fusion. Ce principe de base nécessite une règle absolue de conception : **le perçage des tubes et des corps creux.**

Il est primordial de ne pas transgresser cette règle. Les conséquences d'absence de perçage sur une seule partie de l'assemblage sont très graves. Des explosions de pièces peuvent avoir lieu sur les sites de galvanisation, mettant en danger la vie du personnel. Ce n'est pas acceptable.

Galvazinc Association recommande des perçages apparents sur tous les corps creux.

La conception des assemblages doit tenir compte de cette règle de sécurité.

Votre galvanisateur et l'association mettent à votre disposition des documents d'explications pour bien percer vos pièces ; n'hésitez pas à les solliciter en cas de doutes.

Ces règles sont aussi normalisées, vous pouvez les retrouver dans la norme NF EN ISO 14 713 – 2.

**1 litre d'eau emprisonné
engendre une explosion
de 10 tonnes de zinc**



Distribué par :